



**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU BUREAU  
du 22 janvier 2020**  
Centre AFPA, 6/8rue Georges et Mai Politzer PARIS

Présents : Yves Briex, Danielle Cohen, Gabriel Danino, Martine Gaillard, Régine Jacquemin, Jocelyne Laplace, Marieluise Leroy, Thérèse Noël, Patrick Noël, Bruno Le Bihan, Denis Le Capitaine, Monique Gauffre.

*Ce compte-rendu est transmis par mail aux administrateurs, chargés de mission et équipes régionales, à Pierre Minvielle et René Trochet et mis en lecture sur notre site.*

## **ASSEMBLEES GENERALES ANR**

### **Assemblée Générale 2020**

#### Participants

Régine Jacquemin fait le point à partir des retours de fiches d'intention et des participants, activité par activité. Quelques chiffres : repas au centre de Golbey (47 p), conseil d'administration (17 p), dîner à la Bresse (66 p), assemblée générale hors invités (45 p), accompagnants musée (29 p), déjeuner (75 p), sortie Gérardmer (65 p), dîner (67 p), journée à Nancy (65 p).

#### Budget

Régine présente les différents éléments du budget et tout particulièrement un point précis du coût pour l'amicale ; elle a négocié la gratuité de la salle pour l'AG et des collations d'accueil (initialement 6 €/p), le coût des audioguides pour les visites, la gratuité des repas pour le chauffeur et le guide accompagnant...

Avec toutes ces économies, le montant prévisionnel à charge pour l'amicale est de 1 137€ pour le conseil d'administration et l'assemblée générale, 936 € pour la journée détente, soit au total **2 073 €**.

Ce budget permet de retenir la proposition de Régine d'offrir un petit souvenir à chaque participant.

#### Invités

Deux intervenants extérieurs sont pressentis pour l'AG 2020 :

- comme chaque année, la directrice générale de l'AFPA ou son représentant ;
- et, après avis positif du bureau, un directeur national des « Restos du cœur » pour présenter l'ensemble des activités des Restos et les nouveaux enjeux à relever. L'intervenant envisagé à ce stade est Gérard Gouin, encadrant du service « Ressources bénévoles » des « Restos du cœur » ; Denis se charge de le contacter pour avoir son avis de principe.  
Yves Briex fera une demande officielle dans le cadre de la préparation de la convention nationale qui devrait être signée en février 2020.

*Dernière info reçue : l'intervenant proposé par les Restos est Jacques Martinet, responsable du service « Ressources bénévoles » des Restos.*

Le courrier d'invitation à la directrice générale a été envoyé par Yves Briex.

Régine Jacquemin enverra un courrier d'invitation à la directrice régionale AFPA Grand Est et Hauts de France ainsi qu'aux directeurs des centres AFPA de Golbey et Colmar.

#### Ordres du jour de l'AG et du CA

L'ordre du jour de l'AG est à transmettre avec les dossiers de vote. Yves Briex se charge de le rédiger et de le transmettre très rapidement à Denis.

La discussion porte sur la programmation de l'AG sur une demi-journée. Cette durée, arrêtée il y a plusieurs années à la demande d'une majorité d'adhérents, apparaît aujourd'hui trop courte pour traiter tous les points à l'ordre du jour, plus deux interventions extérieures.

Pour cette année, il est décidé de programmer le début de l'assemblée à 8 h 30 et pour l'avenir de conduire une réflexion sur un éventuel élargissement à une journée.

*Nota : l'ordre du jour du conseil d'administration sera transmis par mail environ 2 semaines avant le 31 mars.*

#### Modalités de paiement par les participants

Il est décidé de proposer le paiement par virement sur le compte bancaire de l'amicale ; cela facilitera le travail des trésorières et permettra l'envoi par mail du bulletin d'inscription ; la fiche d'inscription donnera les informations nécessaires ; l'information sera également explicitée dans le mail d'envoi de cette fiche.

Monique se charge de la mise au point de la fiche et du mail à communiquer à Claudine pour l'envoi à tous les adhérents. Dans le mail d'accompagnement et les explications, il sera demandé de bien préciser lors du virement son nom et prénom afin que le payeur soit identifié. Les trésorières feront régulièrement un point de situation sur les virements, qui seront régulièrement communiqués à Régine.

Toutefois, cette nouvelle modalité de virement est optionnelle, ceux qui le souhaitent continueront à envoyer la fiche avec les 2 chèques.

**Les dates de paiement sont identiques quel que soit le mode de paiement à savoir le 14/02 et le 15/03.**

#### Fiches d'inscription

Les fiches d'inscription envoyées par mail seront mises en copie à Denis qui tient à jour le tableau de suivi des réponses et des paiements en collaboration avec Régine.

#### Projet d'AG 2021 (Auvergne, Corse)

La Bourgogne (initialement pressentie) n'étant pas partante, deux autres hypothèses ont été envisagées lors du dernier CA : l'Auvergne et la Corse.

Pour l'Auvergne, l'équipe ANR s'est réunie pour examiner la faisabilité 2020. L'équipe n'a pas encore pris sa décision, tous les éléments n'étant pas réunis, notamment le lieu d'hébergement.

Martine Gaillard a une résidence secondaire familiale en Auvergne et connaît bien la région. Elle se propose d'aider la région si celle-ci est partante. Etant en Auvergne en mars, elle tentera de rencontrer Jean Michel Martin et son équipe pour échanger sur le projet en se positionnant comme personne ressource.

Pour la Corse, Yves Briex a regardé s'il existait des possibilités d'hébergement en village de vacances PROBTP. Jacque Chopineau (correspondant PROBTP et ANR) connaît bien « Le village des Isles » qui était exclusivement PROBTP et qui est maintenant partenaire de PROBTP. Il offre de très bonnes prestations mais il est nécessaire de vérifier si nous pouvons bénéficier des tarifs préférentiels habituels.

Concernant les trajets, Martine Gaillard pense que les coûts risquent d'être importants que ce soit par bateau ou avion. Si les personnes viennent sans voiture cela va nécessiter d'avoir un car en permanence d'où un surcout non négligeable.

Yves Briex approfondira avec PROBTP Vacances les conditions financières pour le village des Isles, et Martine Gaillard approfondira les possibilités de transports, notamment en bateau de Toulon à Bastia avec des tarifs groupe.

La solution « Corse » paraît pour cette année beaucoup plus difficile à gérer.

**La décision pour l'Auvergne ou la Corse devra être prise au plus tard lors du CA du 31 mars, sachant que l'Auvergne reste à ce stade l'hypothèse la plus réaliste. Elle doit être examinée et approfondie en priorité.**

Nous serions en difficulté si aucune des 2 hypothèses ne pouvaient être retenues.

#### **VOTE 2020**

#### Point de situation des documents et des envois

Le formulaire de vote est finalisé (nom des candidats au CA et formule explicative sur les noms à rayer) ; Denis se charge de faire les modifications.

Candidatures : la profession de foi de Thérèse sera plus explicite.

Les documents, bilan moral, plan d'action, compte-rendu d'activités, sont validés ; Danielle transmettra fin janvier, début février le bilan 2019 et les prévisions financières 2020.

**Denis se charge des envois par mail et par courrier postal, une fois reçu le bilan financier et le budget prévisionnel 2020.**

#### Suivi des votants, relance et commission de vote

Denis informera Patrick des retours de vote.

Une relance sera faite par les délégués régionaux ANR deux semaines environ avant le 3 mars, à partir du fichier des votants qui leur sera transmis par Patrick.

Denis organisera et tiendra la commission vote pour le dépouillement.

#### Evolution des résolutions mises en consultation pour le vote

Le bureau acte pour l'année prochaine la diffusion sous un seul document du bilan moral et du compte-rendu d'activité ; ces deux documents reprennent les mêmes informations ; le nouveau document sera nommé « **rapport moral et d'activités** ».

### **LOGICIEL DE COMPTABILITE ET TRESORIERES**

#### Décision d'achat d'AssoConnect

Le groupe de travail s'est réuni le 21 pour faire le point des tests effectués avec le **logiciel AssoConnect**.

Les résultats obtenus, suite au travail de paramétrage, sont tout à fait satisfaisants. Le bureau, sur proposition du groupe de travail, **décide de l'achat du logiciel AssoConnect** (budget de l'ordre de 450 € par an).

Le bureau remercie Patrick et Thérèse du travail qu'ils ont fourni à l'amicale, avec efficacité et professionnalisme.

#### Fonctionnalités d'AssoConnect

Patrick présente les principes et les fonctionnalités de ce logiciel ; il permet d'articuler gestion du fichier des adhérents et comptabilité de l'ANR (actuellement sur Excel) ; il permet également de faire les tris par région ; à terme, il devrait permettre d'intégrer notre site (envisagé en juillet).

*La PAR (dotation régionale) est calculée et ventilée automatiquement par région. Ces dernières peuvent être informées instantanément du montant qui leur revient.*

Une présentation sera effectuée en CA ; une formation des délégués régionaux sera organisée.

#### Remplacement des trésorières

Après avoir assuré le paramétrage de notre nouveau logiciel, Thérèse Noël s'est proposée pour assurer la fonction de trésorière ; elle expose son parcours et son expérience de gestion comptable.

Elle présente sa candidature au poste d'administrateur.

En attendant sa nomination à l'AG du 1<sup>er</sup> avril comme trésorière, le bureau décide de créer pour elle un poste de « chargée de mission » auprès de la trésorière, en charge de la comptabilité, en remplacement du poste vacant de trésorière adjointe.

#### Mise en oeuvre de la nouvelle gestion administrative et comptable de l'ANR à partir d'AssoConnect

Le bureau approuve la proposition du groupe de travail comptabilité, de mettre en oeuvre le logiciel dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020 et de tenir le fichier administratif et la comptabilité de l'année avec ce logiciel.

**Danielle Cohen et Thérèse Noël arrêteront ensemble les modalités pratiques à mettre en oeuvre, notamment pour la période de janvier au 1<sup>er</sup> avril 2020.**

**Dans ce cadre, les décisions pour intégrer la gestion 2020 dans AssoContact dès le 1<sup>er</sup> janvier sont prises.**

- Les régions qui gèrent leur propre compte bancaire (PACA, Languedoc-Roussillon, Bretagne, Rhône-Alpes, IDFR) communiqueront aux trésorières :
  - **leur solde bancaire au 31/12/2019** (copie de leur relevé bancaire au 31/12/19),
  - **le nom de leurs adhérents avec le montant de leurs cotisations 2020 payé en 2019** (cotisations 2020 que vous avez reçues en 2019 et remis en banque en 2019).
  - Si des chèques de cotisations ont été remis depuis le début janvier, le **double de la remise de chèques** (mentionnant les noms, banque et numéro de chèque) afin de réaliser le rapprochement bancaire) ».

Yves Briex enverra un mail à ces régions pour les informer de la demande des trésorières, et leur donner les coordonnées de Thérèse qui prendra contact avec les comptables de ces régions ou les délégués ANR pour traiter le dossier.

- Les délégués régionaux ANR, en ce qui concerne les cotisations, les adhésions, les justificatifs de dépense, enverront jusqu'à l'assemblée générale,
  - à Thérèse, les originaux des bulletins d'adhésion, les chèques et les justificatifs de dépense,
  - à Danielle les copies en scan.

Yves Briex se charge d'informer par mail tous les délégués régionaux de cette procédure à respecter.

**Coordonnées de Thérèse Noël**, tdlp.noel@gmail.com, tél 06 11 30 04 77  
26, route de Revel, 31450 - FOURQUEVAUX

#### Banque

L'ANR a comme banque « La Banque postale ». Or les formalités administratives et comptables sont de plus en plus lourdes et onéreuses (facturation de frais si plus de 100 chèques dans le mois, démarches compliquées sans interlocuteur dédié, dossier très volumineux pour un simple changement d'adresse de la trésorière...).

Après délibération, le bureau décide de changer de banque et de prendre en remplacement le « crédit mutuel ». Thérèse fera les démarches auprès du Crédit Mutuel à Toulouse.

#### Assurance

Notre assurance est chère. Le bureau décide de consulter la MAIF qui est bien positionnée auprès du réseau des associations. *Exemple : l'adhésion à AssoConnect revient 10 % moins cher si on est assuré à la MAIF*

Thérèse s'occupe de prendre contact avec la MAIF pour l'étude du contrat.

Si le contrat est satisfaisant, le changement sera demandé 2 mois avant l'échéance qui est le 21 mars.

### **COMMISSION DEVELOPPEMENT**

Le groupe de travail « communication/marketing », animé par Régine Jacquemin, s'est réuni le 21 janvier pour faire le point des actions à mener, des documents à réviser et à utiliser par les équipes régionales ou nationales de l'ANR dans le cadre de démarches de communication et de développement.

(Voir compte rendu spécifique du groupe de travail)

Ci-dessous les points clés après échange du bureau.

#### **Documents « référencés » de l'ANR à modifier pour qu'ils s'inscrivent dans une démarche marketing et de communication et qu'ils soient utilisés pour l'information par les Délégués ANR.**

La lettre ANR aux salariés de l'AFPA sur le départ, est à transmettre par les DRH AFPA de Régions. Elle concerne les futurs retraités mais aussi les partants dans le cadre des plans de départ. Le contenu de la lettre a été repris par le GT « communication/marketing » pour l'adapter aux 2 populations ; Monique finalisera le document.

Une lettre destinée aux salariés déjà parti en retraite devra être créée par le GT.

Le document « pour nous contacter » sera actualisé par Monique à l'issue de l'assemblée générale.

Les documents « triptyque ANR » et « qui sommes-nous » seront actualisés par Monique. Daniel Thomas transmettra des photos à Monique.

Le PPT de présentation de l'ANR transmis par Yves, sera actualisé et complété.

Daniel Thomas enverra à Monique des infos sur le fonctionnement et les activités de l'UFR.

Monique proposera une nouvelle version du document.

Les PPT sur les complémentaires santé (émanant d'Yves Briex ou figurant sur le site) sont trop complexes pour être présentés par les délégués ANR ou leurs équipes. Ils devront être simplifiés en renvoyant pour plus d'infos à des personnes référentes de l'ANR.

Pour l'ensemble des documents ANR « référencés »,

- les pieds de page ainsi que le nom du fichier comporteront la date à l'anglaise (année, mois, jour) ;
- une boîte à outil numérisée regroupera les documents et sera accessible aux DR ANR à partir de leur bureau informatique. A créer sous le pilotage de Gabriel Danino.

### **Démarche ANR de suivi des salariés AFPA inscrits aux sessions préparation à la retraite**

Yves Briex enverra par mail aux animateurs des sessions, à Yves Munsch en tant que chargé du suivi national et aux délégués régionaux ANR, le processus de suivi ci-dessous arrêté par le bureau.

- Yves Briex envoie aux délégués ANR les mises à jour du tableau prévisionnel des sessions prépa retraite de l'année.
- Chaque animateur contacte le délégué ANR de la région où se déroule la session (environ 15 jours avant le début) pour qu'il participe le 2eme jour après-midi à la présentation de l'ANR.
- A l'issue de la session, l'animateur responsable de la session, envoie la liste des participants avec leurs mails perso à Yves Munsch et Patrick Noël au niveau national et au délégué ANR de la région.
  - Patrick enregistre les noms des participants sur le fichier ANR.
  - Yves Munsch envoie par mail aux participants, environ 1 mois après la session, une synthèse du PPT de présentation des mutuelles avec les fiches de prestation et les coûts de cotisation des mutuelles partenaires présentées, ainsi que les coordonnées de Patrick PENA (correspondant mutuelles ANR).
  - Une copie du mail est adressée au secrétariat général de l'ANR (Monique Gauffre).
  - Le délégué régional ANR contacte par mail les participants et les invite aux manifestations organisées dans sa région. Il peut également leur envoyer par courrier le dernier CONTACTS paru.

### **Animations régionales**

Suite aux échanges en bureau, ci-après quelques axes d'animation proposés :

- 2 thèmes d'animation seront arrêtés nationalement chaque année et seront déclinés dans les régions avec le concours si nécessaire « de spécialistes de ces sujets » sollicités en priorité auprès de nos partenaires (PROBTP, UFR, Restos du Cœur).
- Les délégués régionaux ANR contacteront chaque année au moins un interlocuteur AFPA de la région ou grande région en vue de décliner la convention cadre nationale. La liste des directeurs AFPA (prise sur AGORA) sera envoyée par le président ANR à chaque délégué ANR.

*Un exemple : la région Occitanie a invité le DR AFPA à la réunion annuelle conjointe Languedoc/Midi Pyrénées autour d'une galette des rois. Le DR AFPA a fait un point sur la situation de l'AFPA et une réflexion conjointe sur le partenariat a été conduite : elle a débouché sur un engagement du DR AFPA de faire diffuser par le RRH Occitanie la lettre ANR aux futurs retraités de l'AFPA et sur une recherche de solution pour communiquer à l'ANR les noms des salariés partis en retraite ou sur le départ.*

- Les délégués ANR prendront contact chaque année avec le correspondant régional d'au moins un partenaire national de l'ANR (PROBTP, ARPE, UFR, AGIR, les Restos du Cœur) pour décliner régionalement l'accord national.  
Yves BRIEX et Gabriel DANINO rencontreront les directions nationales en vue d'établir une liste de correspondants régionaux Partenaires.

## **PARTENARIATS**

### **Complémentaires santé**

Yves Briex fait le point des complémentaires partenaires de l'ANR, suivies par Patrick Pena. A ce jour Patrick a pu se procurer presque tous les contrats de prestations 2020 de ces partenaires. C'est le cas pour Mutuale

avec laquelle Yves BRIEX a négocié une augmentation des cotisations de 3 % en 2020 (au lieu des 4 % envisagés initialement).

Les contrats de prestations et coûts des cotisations sont disponibles sur le site ANR.

#### Un point est fait sur le partenariat avec les Restos du Cœur.

Ces derniers sont très satisfaits de la collaboration 2019. Le projet de convention élaboré par Yves Briex a été bien accueilli par le service « Ressources bénévoles » avec lequel nous sommes plus particulièrement en relation. Les remarques en retour n'ont porté que sur la communication, les Restos étant très attentifs à l'utilisation de leur logo et à toute communication les concernant.

Au niveau du **partenariat PROBTP**, Bruno Le Bihan nous fait part des changements en cours.

Etant donné les évolutions au sein d'AGIRC ARRCO, PROBTP doit se regrouper avec d'autres collecteurs et mettre en place un véritable service commercial et marketing. Bruno doit rencontrer les représentants Rhône Alpes pour en savoir plus.

*Nota : Bruno nous parle également des possibilités offertes par le Compte d'Engagement Citoyen faisant partie des outils composant le Compte personnel d'activité et qui permettrait d'acquérir des droits à la formation.*

*Cette possibilité est très peu connue. Le bureau demande à Bruno s'il veut bien nous faire un petit exposé sur ce dossier lors d'une prochaine réunion.*

#### **VIE DES REGIONS : point plus particulier sur Nouvelle Aquitaine**

Cette grande région qui regroupe l'Aquitaine, le Limousin et Poitou-Charentes est toujours sans délégué ANR. Patrick Noel fera le point sur les derniers adhérents inscrits et sur les souhaits exprimés par certains (peut être Simone Borlever qui était formatrice en Occitanie ?) d'avoir des responsabilités au sein de l'amicale. Il communiquera le résultat de sa recherche à Yves Briex et Gabriel Danino qui prendront alors contact avec les personnes repérées.

#### **SITE ANR et RESEAUX SOCIAUX**

Le site ANR est devenu plus accessible, plus convivial, plus fluide, avec une première page renouvelée fréquemment grâce à Bernard et à la collaboration de Jocelyne. Néanmoins, il est toujours difficile pour les équipes régionales et nationales d'y inscrire facilement des informations sans passer par Bernard.

Suite à notre adhésion à AssoConnect, Bernard Fiat s'est engagé à transférer pour juin les données de notre site sur le support dédié offert par AssoConnect (sans supplément de coût).

Patrick et Bernard pensent que ce nouveau support devrait permettre d'inscrire plus facilement des infos sans passer par l'administrateur. A suivre...

Afin d'avoir une meilleure consultation de notre site, le bureau insiste pour que les informations mises sur le site ANR fassent l'objet de mails à l'ensemble des adhérents, avec soit une présentation de 20 % du contenu de l'info et un renvoi à lire sur le site, soit un lien renvoyant au site ANR.

La page facebook est également renseignée par Bernard depuis que Michel Guyonneau s'est mis en retrait suite à sa maladie.

Si l'ANR souhaite être plus présente sur les réseaux sociaux (Facebook mais aussi Instagram, Twitter...), il est nécessaire que l'ANR se dote d'un pilote en charge de cette communication. Pour l'instant faute de personne positionnée sur ce pilotage, nous ne pouvons aller plus loin.

#### **CONTACTS**

Le numéro 104, après un retard de près de 6 mois dû au service infographie du siège AFPA, est enfin distribué.

Le numéro 105 est bouclé au niveau des contenus. Il reste à faire un choix de photos, à rédiger l'édito et à faire une dernière relecture.

Le numéro 106 sera plus particulièrement consacré aux retours sur notre AG à La Bresse mais devra aussi intégrer d'autres articles pour rester dans l'esprit de notre politique éditoriale avec des articles diversifiés.

Nous avons à ce stade quelques articles en attente de diffusion dont un de Liliane Boudou sur un rallye bénévole.

Afin de ne plus être (ou moins être) confronté à des retards aussi importants du service infographie, Yves Briex et Gabriel Danino solliciteront un rendez-vous avec Nathalie Wiart et avec la direction de la communication de l'AFPA. Il s'agira d'obtenir un engagement sur 3 parutions annuelles avec un cadrage de dates le plus précis possibles.

## **ACTIVITES LOISIRS**

### **Voyages 2020**

- Le Mékong, de mi-Novembre au 1er Décembre, à peu près complet ;
- L'Ecosse, annulé suite au Brexit et à l'augmentation de la livre sterling (+10%) ;
- Oman, reporté en 2021 car prévu aux mêmes dates que le Mékong, remplacé par Madère en septembre 2020.

Le bureau demande à Danielle d'assurer une coordination des propositions de voyage pour éviter des doublons de dates.

Sur proposition de Danielle, le bureau acte que le reliquat des frais de dossier demandés pour chaque inscription à un voyage, soit 8 € (pour une personne ou un couple) sera conservé au profit des voyages.

### **Concours photos**

Prévoir pour le concours 2019 une valorisation du gagnant et un affichage lors de l'AG.  
Pour le concours 2020, organiser une réflexion sur le choix d'un thème.

### **Stages photos**

L'ANR proposera 2 stages en 2020 organisés en Arles :

- stage « Prise de vue » (sans prérequis), date prévisionnelle 2/3/4 juin ; venir avec son appareil photo ;
- stage « Post traitement » (avec comme prérequis de maîtriser les notions de base de la photo : lumière, profondeur de champ, composition de l'image), date prévisionnelle 13/14/15 mai, venir avec son appareil photo et son ordinateur portable.

## **PROCHAINE DATE DU BUREAU**

Etant donné le nombre de plus en plus important de membres du bureau résidant en province et notamment à Toulouse, il est souhaité que des réunions statutaires soient organisées en région, comme cela s'est déjà fait par le passé.

La prochaine date de réunion de bureau est prévue en juin en province (PACA ou Toulouse) à préciser. Si elle se déroule en PACA, souhait de coordonner la date avec les dates du stage photo « prise de vue » pour rationaliser le déplacement.

Le président  
Yves Briex

Le secrétariat général  
Monique Gauffre/Denis le Capitaine